Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 19 (1927)

Heft: 8

Artikel: Le mouvement ouvrier espagnol

Autor: Fabra Ribas, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383653

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le mouvement ouvrier espagnol.

Par A. Fabra Ribas, Madrid.

Un syndicat ouvrier exploite avec succès une mine.

Le syndicat minier asturien est un des organismes ouvriers espagnols les plus fortement enracinés dans le mouvement ouvrier national. C'est de lui que rayonne la solidarité vers tous les centres organisés du pays. C'est de plus un exemple et un guide pour les travailleurs. Il groupe 68 sections qui, à leur tour, réunissent plus de 11,000 affiliés. Son œuvre sociale est profonde et étendue. Non seulement il s'est préoccupé du présent de l'ouvrier, en travaillant à l'amélioration du salaire et des conditions du travail, mais encore de son avenir, en se souciant de la prévision, de l'école et de l'habitation. Sa caisse est ouverte à ces initiatives. Son ascendant sur les ouvriers fut tel qu'on peut dire qu'il changea leur mentalité. Aujourd'hui, il est représenté dans tous les organismes officiels du travail. Avant la dictature militaire, les ouvriers avaient conquis la majorité des conseils municipaux de la zone. Le compagnon Manuel Llaneza, le leader des mineurs, secrétaire du syndicat, fut le maire populaire de Mieres.

Bien que les mineurs ne marchandent pas les secours économiques, parfois considérables, aux ouvriers d'autres groupements, leur capital, selon le dernier bilan, s'élève à 2,312,899.93 de pesetas. Ils possèdent quinze immeubles urbains — maisons sociales en majeure partie —, quatre immeubles mutuels, une imprimerie, une mine, un théâtre et un cinématographe. La région minière asturienne, grâce à l'effort moral, économique et culturel du syndicat, s'est transformée complètement. Actuellement on peut observer le progrès réalisé en cette région par l'effort de cette importante organisation ouvrière.

Il n'entrait pas dans les calculs de ceux qui dirigent le syndicat de faire de celui-ci un patron. Les mines de charbon asturiennes ne peuvent rivaliser avec les mines anglaises. Le charbon anglais coûte moins cher en Espagne que le charbon asturien. Seulement durant la guerre la vente de celui-ci constitua un grand trafic. Les patrons ne surent pas profiter de ces circonstances pour moderniser l'industrie en abaissant le coût de la production. Il reste qu'aujourd'hui le trafic minier n'est pas engageant. Le syndicat ne pouvait donc y aspirer sans moyens appropriés.

Mais les circonstances l'y obligèrent. Voici comment: Le propriétaire d'une des mines asturiennes — de celle qui porte le nom de San Vicente — négligea de payer les salaires de ses ouvriers. Cette situation anormale se prolongea durant trois mois; puis les ouvriers recoururent au syndicat pour obtenir son appui. Celui-ci, accomplissant ses devoirs sociaux, ordonna au patron de payer aux ouvriers les salaires dus. Il n'y eut pas moyen d'obtenir cela. De plus, en étudiant la questio, les dirigeants du syndicat s'aperçurent

que la grève — si on la déclenchait dans la mine de San Vicente — serait préjudiciable non seulement au patron, mais aussi aux ouvriers et risquerait — vu la situation économique — de paralyser les travaux.

Le patron se voyant contraint par le syndicat d'effectuer le payement des salaires, sollicitita de celui-ci un prêt qui lui permît de payer intégralement les salaires. Comme garantie de cette opé-

ration, il offrait sa propre mine.

Après avoir examiné la question, le syndicat accéda à la demande du patron en lui concédant un prêt de 95,000 pesetas. L'opération effectuée, le patron, au lieu de remplir ses engagements envers les ouvriers, disparut des Asturies en laissant ses employés dans la misère. Toutes les démarches faites à partir de ce moment pour résoudre le très grave conflit furent stériles; il ne resta alors d'autre solution pour le syndicat que de retenir, à titre de caution, la mine dont le passif était, en chiffres ronds, de 600,000 pesetas.

Il était impossible de faire front sur-le-champ au grave conflit créé aux ouvriers et à l'organisation elle-même de la mine. Pour poursuivre le travail dans la mine, il fallait un capital dont le syndicat ne disposait pas. La suspension des travaux entraînait la ruine de plus de trois cents familles. En conséquence, on pensa solliciter l'aide de l'Etat, vu que le conflit social qui venait d'éclater était étranger aux ouvriers et que la solution n'était pas entre leurs

mains.

Il paraissait logique, en vue de tout cela, que le syndicat sollicitât une avance réintégrable, comme cela c'estfait en cas de crises industrielles du pays; mais les ouvriers refusèrent cette solution, parce qu'il leur importait beaucoup de donner à croire qu'ils ne demandaient rien de plus qu'une aide, jugée indispensable, pour faire front au conflit. D'accord avec ce critère, les ouvriers sollicitèrent un prêt de 150,000 pesetas qu'ils auraient à restituer dans un bref délai et pour lequel ils payeraient les intérêts fixés par l'Etat; l'opération serait garantie par tous les fonds du syndicat qui, avons-nous dit, s'élèvent à plus de deux millions de pesetas.

L'opération ayant été acceptée, on commença à exploiter la mine. L'état dans lequel celle-ci se trouvait était désastreux, selon les ouvriers. Bien qu'on puisse faire quelques réserves sur les opinions de ces derniers, il reste à signaler le fait que le patron qui exploitait la mine allait au-devant d'un échec complet pour reconnaître qu'en réalité le trafic n'était pas très prospère. Cela étant certain, il faut considérer de plus les difficultés créées à l'administration ouvrière par l'attitude des créanciers, par la résistance passive de quelques groupes d'ouvriers en désaccord avec l'orientation politique et sociale du syndicat et par d'autres obstacles de second ordre.

En dépit de tout cela, le syndicat se mit à exploiter la mine avec une volonté tenace; en écartant toutes les difficultés qui surgissaient sur son passage, il fournit un effort extraordinaire afin d'obtenir de la mine le rendement maximum. Durant le temps de son administration, il a construit trois trémies au moyen desquelles il a obtenu une économie de la main-d'œuvre; il a installé un lavoir pour l'utilisation des « schlams » qui, bien que simple et économique, est d'une grande utilité à la mine et extrait approximativement 200 tonnes mensuelles de plus qu'auparavant dans le même laps de temps. Le rendement des travailleurs, malgré ce qu'on croyait, augmenta et le salaire, en général, fut augmenté lui-aussi, ce qui éleva le prix de revient de la tonne de charbon de 1,60 peseta. Quand le syndicat prit la direction de la mine, les ouvriers qui y travaillaient n'étaient pas soumis à la loi de l'assurance obligatoire. Actuellement, tout le personnel est inscrit à la Caisse asturienne de prévoyance sociale. On a organisé aussi une caisse de maladie couverte par l'entreprise qui, depuis qu'elle fonctionne, sert aux ouvriers une pension en cas de maladie.

Le syndicats forme de grands projets pour l'avenir, entre autres l'éléctrification de la mine dont le devis est de 75,000 à 80,000 pesetas et dont le contrat a déjà été signé avec la maison allemande qui entreprendra bientôt l'installation. On va procéder aussi à l'installation de chargeurs de charbon et d'autres ouvrages d'une importance extraordinaire. Le bouclement des comptes au 31 décembre dernier laissa un bénéfice liquide en faveur de la mine de 104,681.27 pesetas. Les profits réalisés conjointement avec le crédit des 150,000 pesetas de l'Etat sont destinées à amortir la dette initiale dont on a déjà payé 209,000 pesetas. La valeur en matériel pour l'exploitation a augmenté, et on a destiné une somme importante à l'exécution de nouveaux ouvrages.

Voici, à grands traits, l'œuvre réalisée par le syndicat minier asturien dans l'exploitation de la Mine de San Vicente. Cet essai de ce que peuvent faire à l'avenir les organisations ouvrières est bien intéressant. Le fait qu'il s'agit de mineurs — les moins favorisés des ouvriers par l'action culturelle de l'Etat — met en relief l'énorme effort réalisé en peu de temps par ces travailleurs pour occuper une place exceptionnelle dans le mouvement social espagnol.

Actualités.

A l'heure actuelle, il n'y a pas moins de quatre projets qui sont soumis au referendum. C'est premièrement l'arrêté fédéral concernant l'approbation de la Suisse au sujet de l'abrogation de la neutralisation du Nord de la Savoie, arrêté qui, comme traité d'Etat d'une durée de plus de 15 ans, doit être soumis au referendum. Cette question touche la classe ouvrière au plus haut point, attendu qu'elle ne peut que se féliciter si la situation particulière de la Suisse vis-à-vis de la Savoie et partant les dangers qui pourraient